

D-2011/474**Conservatoire National de Bordeaux Jacques Thibaud.
Travaux d'appropriation des revêtements et traitement
acoustique. Avenant au marché. Autorisation.**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibérations D-20110242 du 02 mai 2011, D-20090304 du 25 mai 2009 et D-20090580 du 26 octobre 2009, les marchés de travaux ont été attribués pour un montant global de 527 211,91 € TTC.

Pour faire suite à la demande du Conservatoire et de ses utilisateurs concernant les travaux prévus en phase conditionnelle n°2, il convient de prévoir des adaptations acoustiques spécifiques à l'utilisation des "cuivres" dans les salles de cours situées au dernier niveau du secteur enseignement.

Ce traitement, non prévu initialement, par revêtement absorbant sur les murs des salles de cours représente une surface de 155,71 m² et est évalué à 27 580,54 € TTC.

Dans ces conditions, le marché du lot 3 – Peinture et Traitement acoustique doit être modifié de la manière suivante :

Lot 3 – Peinture et traitement acoustique
Marché M 090244- Entreprise SOPREA

	Montant en € TTC
Montant tranche ferme	75 480,96
Montant Tranche Conditionnelle 1	135 962,19
Montant Tranche Conditionnelle 2	150 638,43
Montant Avenant n° 1 (TC 2)	27 580,54

Nouveau montant TC2	178 218,97
Montant Tranche Conditionnelle 3	11 373,98
Nouveau montant marché	401 035,92

Le coût total de l'opération est alors porté à 554 792,45 € TTC.

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser, après avis de la commission d'Appel d'offres, Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché précité.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits de l'opération en cours, rubrique 311 – Article 2313

ADOpte A L'UNANIMITE